

*Jean - Robert OHANIAN - Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
75, Boulevard Henri FABRE - 13012 MARSEILLE*

CENTRE SOCIAL

DE LA

GAVOTTE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Centre social de la Gavotte
93, Avenue François MITTERRAND
13170 LES PENNES MIRABEAU

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission de Commissaire aux Comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 31 Mars 2012, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels du Centre Social de la Gavotte tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiants des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Centre Social de la Gavotte à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note portée dans l'annexe des comptes annuels au sujet des engagements du centre social en matière de location longue durée et sur le fait que la continuité d'exploitation du centre social nous apparaît dépendre de sa capacité de gestion de développement de nouvelles ressources de financement et du maintien de son équipe d'animation.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous précisons que nous nous sommes attachés à vérifier que les règles et méthodes comptables étaient respectées et identiques à celles appliquées à l'exercice précédent. Le poste subventions de fonctionnement a retenu particulièrement notre attention. L'analyse du contrôle interne nous a amené à effectuer des contrôles substantifs étendus sur les opérations concernées. Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables, nous estimons que le rapport financier donne une information appropriée sur la situation de l'association au regard des points, mentionné ci-dessus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit sur les comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

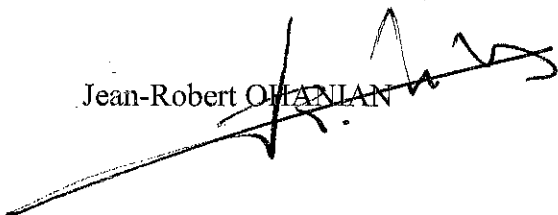
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Marseille, le 8 Avril 2015

Le Commissaire aux Comptes

Jean-Robert OMANIAN



Bilan et compte de résultat

BILAN ACTIF

Le 16/03/2015

Dossier : GAVOTTE CENTRE SOCIAL LA GAVOTTE

Etabli en Euro	01/01/2014 - 31/12/2014 12 mois			31/12/2013 12 mois
	Brut	Amort & prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets et droits similaires	1 602,63	1 602,63		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	33 136,17	33 136,17		
Autres immobilisations corporelles	63 207,24	50 129,99	13 077,25	20 801,56
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	91,47		91,47	91,47
Prêts				
Autres immobilisations financières	222,40		222,40	25,40
Total (I)	98 259,91	84 868,79	13 391,12	20 918,43
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	403,67		403,67	1 709,68
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	61 438,05		61 438,05	45 977,76
Autres créances	18 943,44		18 943,44	9 440,75
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	37 362,29		37 362,29	80 063,68
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	9 497,05		9 497,05	5 452,99
Total (II)	127 644,50		127 644,50	142 644,86
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursements des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (0 à V)	225 904,41	84 868,79	141 035,62	164 563,29

Bilan et compte de résultat

BILAN PASSIF

Le 16/03/2015

Dossier : GAVOTTE CENTRE SOCIAL LA GAVOTTE

Etabli en Euro	01/01/2014 - 31/12/2014 12 mois	01/01/2013 - 31/12/2013 12 mois
Capitaux propres		
Capital social ou individuel	101 435,00	101 435,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-25 705,02	417,04
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou Perte)	-29 560,19	-26 122,06
Subventions d'investissement	16 477,05	23 425,83
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	62 646,84	99 155,81
Autres fonds propres		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	15 765,37	13 101,09
TOTAL (III)	15 765,37	13 101,09
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,00	
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 967,83	12 808,28
Dettes fiscales et sociales	29 117,89	34 279,14
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	12 177,69	2 253,97
Comptes régul.		
Produits constatés d'avance	2 360,00	1 965,00
TOTAL (IV)	62 623,41	51 306,39
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	141 035,62	163 563,29

Bilan et compte de résultat
COMPTE DE RESULTAT EN LISTE (1/2)

Le 16/03/2015

Dossier : GAVOTTE CENTRE SOCIAL LA GAVOTTE

Etabli en Euro	01/01/2014 - 31/12/2014 12 mois			31/12/2013 12 mois
	France	Exportation	Total	
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - de biens				
: - de services	154 096,26		154 096,26	133 110,77
Chiffres d'affaires nets	154 096,26		154 096,26	133 110,77
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			165 892,04	174 518,32
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			12 913,62	17 109,29
Autres produits			12 980,86	12 093,21
Total des produits d'exploitation (I)			345 882,78	336 831,59
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douanes)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de mat. premières et aut. approv. (y compris droits de douanes)			1 709,68	1 424,80
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			153 915,15	154 155,17
Autres achats et charges externes			3 349,52	7 163,46
Impôts, taxes et versements assimilés			153 590,92	136 731,78
Salaires et traitements			51 625,40	44 985,40
Charges sociales				
Dotations d'exploitation				
Sur immo. Dot. aux amort.			8 387,74	9 021,80
Sur immo. Dot. aux prov.				
Sur actif circulant : Dot. aux prov.				
Pour risques et charges : Dot. aux prov.			2 664,28	2 267,98
Autres charges			210,03	569,36
Total des charges d'exploitation (II)			375 452,72	356 319,75
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-29 569,94	-19 488,16
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			533,91	999,07
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			533,91	999,07
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilés			10,16	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			10,16	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			523,75	999,07
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-29 046,19	-18 489,09

Bilan et compte de résultat
COMPTE DE RESULTAT EN LISTE (2/2)

Le 16/03/2015

Dossier : GAVOTTE CENTRE SOCIAL LA GAVOTTE

Etabli en Euro	01/01/2014 - 31/12/2014 12 mois	01/01/2013 - 31/12/2013 12 mois
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	514,00	7 632,97
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	514,00	7 632,97
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-514,00	-7 632,97
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	346 416,69	337 830,60
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	375 976,88	363 952,72
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-29 560,19	-26 122,06



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière, en l'occurrence le plan comptable général fixé par les autorités des normes comptables en son règlement n° 2014-03 du 05 Juin 2014 ainsi que le règlement numéro 99.01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, et dans le respect du principe de l'image fidèle, de la comparabilité et de la permanence des méthodes, de la continuité de l'activité (PCG.art.120-1).

Le bilan de l'exercice présente un total de **141035,62 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total des **produits de 346 416,99 euros** et un total des **charges de 375 976,88 euros**, dégageant ainsi un résultat négatif de **29 560,19 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2014** et finit le **31/12/2014**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base (PCG.art.120-2 et art.120-3) :

- régularité,
- sincérité,
- importance relative,
- prudence.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Options retenues dans le traitement des actifs dans le cadre du règlement ANC n° 2014-03 section 4 sous-section 2 art 214-9.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes sont comptabilisés en charges.

Les intérêts des capitaux empruntés pour financier un actif ne sont pas activés.

Les frais de développement sont comptabilisés en charges.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, toutes taxes comprises d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens et de la durée d'usage des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires et financiers. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La décomposition des immobilisations antérieures au 1^{er} janvier 2005 n'a pas trouvé à s'appliquer.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

* concessions et droits similaires	1 à 3 ans
* installations, agencements, aménagements sur constructions	10 ans
* matériel et outillage	3 à 5 ans
* installations, agencements, aménagements divers	10 ans
* matériel de transport	3 à 5 ans
* matériels de bureau et matériel informatique	3 à 5 ans
* mobilier	5 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont inscrites dans les comptes de classe 13 « subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables » et sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés.

L'association a décidé d'appliquer les recommandations préconisées par la Compagnie nationale des commissaires aux comptes et le Conseil supérieur de l'ordre des Expert-comptable mentionnés dans le guide « Associations ». Les quotes-parts des subventions d'investissements virées au résultat de l'exercice sont comptabilisées sur le compte 7571 « quotes-parts des subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par l'association ». Cette imputation permet de faire figurer en résultat d'exploitation les dotations d'amortissement et les quotes-parts de subvention d'investissement. Seules les quotes-parts de subventions d'investissement afférentes à des biens sortis en cours d'exercice figureront en résultat exceptionnel.

Engagements indemnités de départ à la retraite

Les indemnités de départ à la retraite sont évaluées à partir des effectifs réels de l'association à la fin de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté acquise à cette date. Elles sont mentionnées pour leurs montants bruts chargés et portées sur le compte « provisions pour pensions et obligations similaires » au passif du bilan.

CENTRE SOCIAL LA GAVOTTE 13170 LES PENNES MIRABEAU

ANNEXE

ANNEXE AU BILAN du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

DESIGNATION	Valeurs brutes début d'exercice	Sorties	Acquisitions	Valeurs brutes fin d'exercice au 31/12/2014
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
logiciels	1.602,63			1.602,63
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Constructions				
Installations générales agencements				
Installations Matériels et outillages	33.136,17			33.136,17
Installations Aménagements divers	7.801,25			7.801,25
Matériel de transport	24.910,50			24.910,50
Matériel de bureau et informatique	20.749,02			20.749,02
Mobilier	9.083,04		663,43	9.746,47
<u>Immobilisations financières</u>				
Titres Immobilisés	91,47			91,47
Autres immob. Financières	25,40		197,00	222,40
TOTAL	97.399,48	0,00	860,43	98.259,91

Etat des Amortissements

DESIGNATION	Amortissements début d'exercice	Diminutions	Dotations	Amortissements fin d'exercice au 31/12/2013
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
logiciels	1.602,63			1.602,63
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Constructions				
Installations générales agencements				
Installations Matériels et outillages	33.136,17			33.136,17
Installations Aménagements divers	6.069,85		265,14	6.334,99
Matériel de transport	10.114,35		4.982,10	15.096,45
Matériel de bureau et informatique	16.605,63		2.985,25	19.590,88
Mobilier	8.952,42		155,25	9.107,67
TOTAL	76.481,05	0,00	8.387,74	84.868,79

Engagements	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	De 5 ans et plus
Location Longue Durée Photocopieur	40.934,70	17.978,40	22.956,30	
Location Longue Durée Standard téléphonique	9.219,60	2.836,80	6.382,80	
TOTAL	50.154,30	20.815,20	29.339,10	0,00

CENTRE SOCIAL LA GAVOTTE 13170 LES PENNES MIRABEAU

ANNEXE

ANNEXE AU BILAN du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014

ETAT DES PROVISIONS

LIBELLE	Valeurs début d'exercice	Dotations	Reprise	Valeurs fin d'exercice au
PENSIONS ET OBLIGATIONS SIMILAIRES	13.101,09	2.664,28		15.765,37
TOTAL	13.101,09	2.664,28	0,00	15.765,37

ETAT DES STOCKS

LIBELLE	Valeurs début d'exercice	Dotations	Reprise	Valeurs fin d'exercice au
FOURNITURES CONSOMMABLES	0,00	0,00	0,00	0,00
FIOUL	1.709,68	403,67	1.709,68	403,67
TOTAL	1.709,68	403,67	1.709,68	403,67

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	61.438,05	61.438,05	
AUTRES CREANCES	18.723,44	18.723,44	
TOTAL	80.161,49	80.161,49	0,00

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	18.967,83	18.967,83	
Dettes fiscales et sociales	29.117,89	29.117,89	
TOTAL	48.085,72	48.085,72	0,00

SUIVI DES FONDS DEDIES

DESIGNATION	Fonds à engager au début	Utilisation sur l'exercice	Engagements à réaliser	Fonds restant à engager
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00

CENTRE SOCIAL LA GAVOTTE 13170 LES PENNES MIRABEAU

ANNEXE

ANNEXE AU BILAN du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014

PRODUITS A RECEVOIR

CAF	14.918,31
UNIFORMATION	3.691,21
TOTAL	18.609,52

CHARGES A PAYER

FRAIS ENVOI RELEVÉ BANCAIRE 4° TRI4	18,50
TOTAL	18,50

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CONTRAT ENTRETIEN MINIBUS 2015/2016	1.294,00
LOCATION LONGUE DUREE COPIEUR	2.996,40
MAINTENANCE COPIEUR	111,60
MAINTENANCE SITE INTERNET	102,36
CERTINOMIS	134,01
ASSURANCE	4.308,07
ABONNEMENTS	310,38
TELEPHONIE	51,28
SPRE / SACEM	188,95
TOTAL	9.497,05

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

CG13 MAD LOCAUX 2015	610,00
CAF REAPP 2015	1.000,00
CAF CLAS LIRE, ECRIRE, GRANDIR	750,00
TOTAL	2.360,00

TRANSFERT DE CHARGES

MAIF SINISTRE MINIBUS	6.294,06
UCS 13 - RAPPORT AG	108,00
TRANSFERT DE CHARGES FORMATION	6.511,56
TOTAL	12.913,62

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Total des produits exceptionnels		0,00
NEANT		

Total des charges exceptionnelles		514,00
URSSAF	514,00	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-514,00

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Rémunération des membres

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

LES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASSOCIATION NE SONT PAS RÉMUNÉRÉS. NOTAMMENT LA PRÉSIDENTE, LA SECRÉTAIRE ET LA TRÉSORIÈRE. L'INFORMATION DU SEUL CADRE DE L'ASSOCIATION N'A PAS ÉTÉ FOURNIE EN RAISON D'UNE LECTURE DIRECTE DE CET ÉLÉMENT.

EFFECTIF MOYEN

Effectif moyen par catégorie

Cadres	1
Employés	8,00
TOTAL	9,00

CENTRE SOCIAL LA GAVOTTE 13170 LES PENNES MIRABEAU

ANNEXE

ANNEXE AU BILAN du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014

CREANCES

CG 13	26.715,38
UNIFORMATION	1.380,00
CAF 13	33.342,67
TOTAL	61.438,05

AUTRES CREANCES

REGIES D'AVANCE	113,92
FOURNISSEURS CREANCES EMBALLAGES A RENDRE	220,00
PRODUITS A RECEVOIR	18.609,52
TOTAL	18.943,44

DISPONIBILITES

COMPTES COURANTS BANCAIRES	12.776,13
COMPTES SUR LIVRETS	24.533,91
CAISSE	52,25
TOTAL	37.362,29

Fournisseurs et Comptes Rattachés

Fournisseurs et Comptes Rattachés	13 639,71
Fournisseurs factures non parvenues	5 328,12
TOTAL	18 967,83

Dettes Sociales et Fiscales

Dettes Sociales	27 576,58
Dettes Fiscales	1 541,31
TOTAL	29 117,89

Contributions Volontaires en Nature

Mise à disposition locaux N°93 et 98 Av FM par la Commune	11 274,52
Évaluation faite à partir des données historiques	
TOTAL	11 274,52